

Le SIRYAE sur la toile

Le site internet du SIRYAE, www.siryae.fr, est désormais à votre disposition.

Vous pourrez y découvrir le rôle et le fonctionnement du Syndicat mais aussi avoir accès aux informations relatives à la qualité et au prix de l'eau distribuée dans chacune des 49 communes qui le composent.

Les enseignants comme leurs élèves pourront s'appuyer sur l'espace pédagogique afin de trouver les supports et autres informations utiles dans le cadre de leur enseignement. Nous vous souhaitons une bonne visite.



Les travaux en cours

Le marché public de travaux du SIRYAE a été attribué au groupement SOGEA/SAUR. Le programme de travaux de canalisations voté au budget 2014, pour un montant total de 1 010 400 € TTC, a débuté en juillet dernier.

Sont programmés les chantiers suivants :

- 280 mètres Rue de Paris à Montfort l'Amaury ;
- 160 mètres Grand Rue à Marcq ;
- Passage du pont sur le Lieutel Rue de la Mairie à Vicq ;
- 670 mètres Route de Bazainville à Richebourg ;
- 310 mètres Rue de la Rolanderie entre Prunay le Temple et Orgerus ;
- 120 mètres Chemin des Vergognes à Osmoy ;
- 570 mètres Rue de la Paix à Orgerus ;
- 130 mètres aux Champs Loiseau au Tremblay sur Mauldre.



Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau

Siège social : Mairie de Béhoust
78910 Béhoust



6, route du Petit Clos
78490 GALLUIS
Tél. 01 77 78 80 01
24 h./24 - 7 j./7
www.saur.com



Siryae

Lettre d'information

OCTOBRE 2014
1 7802 4 109

ÉDITO



L'avenir d'un syndicat intercommunal tel que le SIRYAE ne peut s'envisager que par une réflexion globale sur l'évolution de son périmètre et de son patrimoine, autour de sa vocation de production et de distribution d'eau potable.

Cette réflexion doit prendre en compte la préservation des ressources en eau et de la qualité de l'eau distribuée au robinet du consommateur. Nous avons voulu connaître vos souhaits pour une amélioration du service de l'eau et, à l'issue de l'enquête de satisfaction réalisée par mail au cours du second semestre 2011 auprès de 7 700 abonnés du Syndicat, **71% d'entre vous ont répondu que le calcaire était votre préoccupation première**, très loin devant le goût de chlore (19%). Cela a amené le Bureau et le Comité Syndical à engager une étude sur la faisabilité d'un traitement collectif du calcaire à l'échelle des principaux captages : les Bîmes et Rosay. Ainsi, et grâce aux économies réalisées dans le cadre du nouveau contrat d'affermage, la décision a été prise en 2013 de réaliser ce projet **sans augmentation du prix de l'eau**. En d'autres termes, la majorité des abonnés du Syndicat va bénéficier d'une eau adoucie dans les prochaines années, sans pour autant être pénalisée financièrement. Dans la présente lettre d'information vous en découvrirez les tenants et aboutissants.

Devant la complexité du tissu intercommunal, l'avenir du Syndicat ne peut s'envisager sans lisibilité pour nous tous, contribuables. Cette lettre, ainsi que les classes d'eau proposées aux écoles primaires, en ont été les premiers jalons mais il va de soi qu'à l'ère du numérique, nous nous devons de vous apporter également du contenu par le biais d'un site internet dédié que je vous invite à découvrir dès que possible.

Guy Pélissier,
président du SIRYAE

Une 49^e commune, Le Mesnil-Saint-Denis



Le Mesnil-Saint-Denis a voté son adhésion lors du conseil municipal du 6 février 2014. Celle-ci a été entérinée par le Comité Syndical le 4 mars et est entrée en vigueur depuis le 1^{er} juillet.

Avec 6 600 habitants desservis par 40 km de canalisations et consommant 300 000 m³ d'eau par an, le Mesnil devient la 4^e commune la plus peuplée du SIRYAE.



Repères

Composé de **1/5^e** des communes des Yvelines occupant **1/3** du territoire départemental, le SIRYAE distribue chaque jour **13,5 millions** de litres d'eau potable à **104 000** habitants par le biais de **4** stations de production, **10** réservoirs et **883** km de canalisations

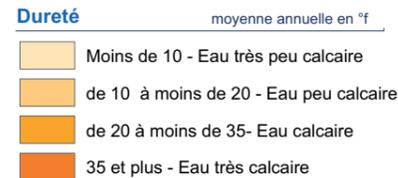
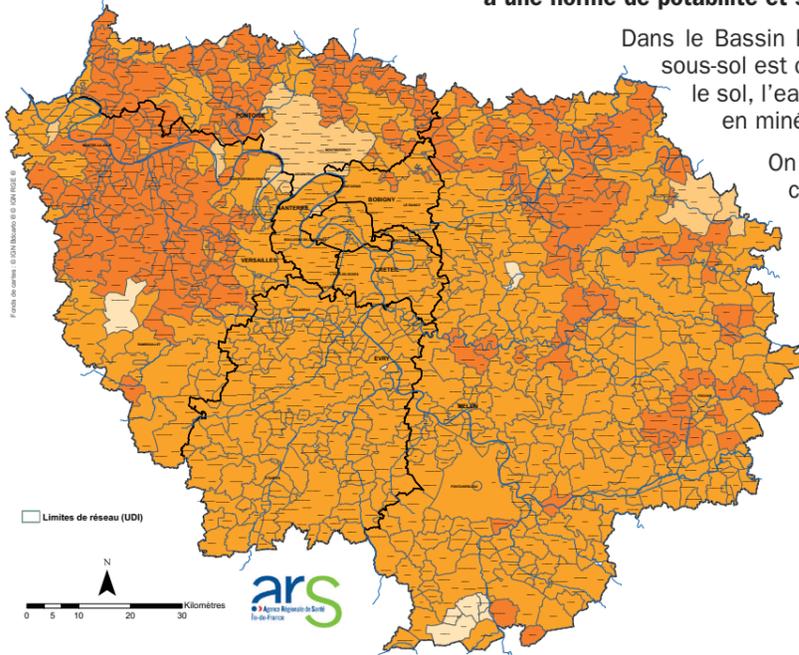
Nouveau : rejoignez-nous sur www.siryae.fr

UNE SOLUTION COLLECTIVE POUR TRAITER LE CALCAIRE

Selon l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine, « les eaux doivent être à l'équilibre calcocarbonique ou légèrement incrustantes ». Une eau à l'équilibre pour protéger les canalisations de la corrosion et éviter que les métaux qui les constituent ne soient dissous dans l'eau, tel est l'esprit de la loi. **Traiter le calcaire, adoucir l'eau est une toute autre problématique, qui n'est pas soumise à une norme de potabilité et s'apparente plus à un confort d'utilisation.**

Dans le Bassin Parisien, et a fortiori sur le territoire du SIRYAE, le sous-sol est composé de sédiments calcaires. En s'infiltrant dans le sol, l'eau va traverser ces couches géologiques et se charger en minéraux, avant d'être puisée par le Syndicat.

On parle d'une eau dure car elle contient beaucoup de calcium, de magnésium et de carbonates dissous qui peuvent former du tartre lorsque l'équilibre de l'eau est modifié (mise à l'air, chauffage, etc.). Il n'y a aucun danger à boire une eau dure lorsqu'on est en bonne santé, c'est même bénéfique : l'eau dure contribue, sans calorie, aux apports de calcium essentiels à l'organisme. Par contre, elle présente divers inconvénients dans la vie quotidienne...



Ce que coûte réellement le tartre au quotidien

Les désagréments qu'il engendre :

- Esthétiques (dépôt blanc fortement incrustant sur les robinets, la douche, les lavabos, les éviers, opacification des verres etc.) ;

- Liés au confort de vie (linge rêche, peau et cheveux secs et irrités, entretiens de détartrage fréquents, perte de pression d'eau due à l'obstruction des tuyaux etc.) ;

Son impact sur le budget du ménage :

- Surconsommation de produits cosmétiques, anticalcaires, adoucissants, assouplissants, savons, shampoings, gels douche, produits nettoyants (dont le pouvoir moussant et détergent est réduit) ;

- Réduction de la durée de vie des équipements sanitaires et appareils ménagers (chaudière, chauffe-eau, lave-linge, fer à repasser, bouilloire etc.) ;

- Problèmes accrus de plomberie ;

- Augmentation de la consommation d'énergie : 1 mm de tartre sur une résistance c'est 10% d'énergie en plus pour chauffer la même quantité d'eau à la même température !



On estime l'impact financier d'une eau calcaire sur le budget domestique à environ 50 € par an, soit un peu plus de 40 centimes d'euros par m³ d'eau potable.

Traiter le calcaire à la source, c'est-à-dire au niveau de l'usine de potabilisation, revient en moyenne 7 fois moins cher que de s'équiper individuellement. De plus, les procédés industriels sont beaucoup plus fiables tant dans la maîtrise de la dureté souhaitée que de la qualité microbiologique de l'eau.

Parmi les différentes techniques existantes, le choix du Syndicat s'est porté sur la décarbonatation catalytique. Il s'agit de mettre en contact dans une cuve, l'eau, un réactif (la soude) et du sable en suspension de très petite taille. La soude va réagir avec l'eau pour former du tartre, c'est-à-dire du carbonate de calcium, sur les grains de sable. On va donc dé-carbonater l'eau, c'est-à-dire enlever les carbonates et ce, de manière catalytique, c'est-à-dire accélérée car le sable va servir de support à la réaction chimique. Des réglages et équipements de mesure très précis permettront d'obtenir l'eau à la dureté souhaitée. En pratique, la satisfaction des consommateurs sera optimale pour une dureté autour de 20°F.

Ce procédé a l'avantage d'être compact avec une faible empreinte au sol, sécuritaire et écologique car peu énergivore et produisant des sous-produits qui sont valorisables (les billes de sables enrobées de tartre, appelées pellets).

Bientôt vous pourrez mettre votre adoucisseur individuel sur le bon coin !

Aux dires de commerciaux aux pratiques parfois peu scrupuleuses, l'eau du robinet est polluée et imbuvable, la solution étant l'achat d'un matériel capable de remédier à tous ces maux. Si les tests de matériels neufs en laboratoire sont convaincants, il n'en va pas forcément de même une fois à votre domicile et en usage courant. Adoucisseurs, osmoseurs, appareils antitartre, carafes filtrantes : des équipements individuels coûteux, dont la fiabilité est aléatoire, et dont vous pourrez bientôt vous passer.

Sur la base de 10 ans d'utilisation d'un adoucisseur individuel, il faut ajouter en moyenne 2 € HT au m³ d'eau potable pour obtenir une eau adoucie, répartis entre l'investissement de départ, la maintenance de l'équipement, la consommation d'eau et de sels pour la régénération et l'énergie électrique.

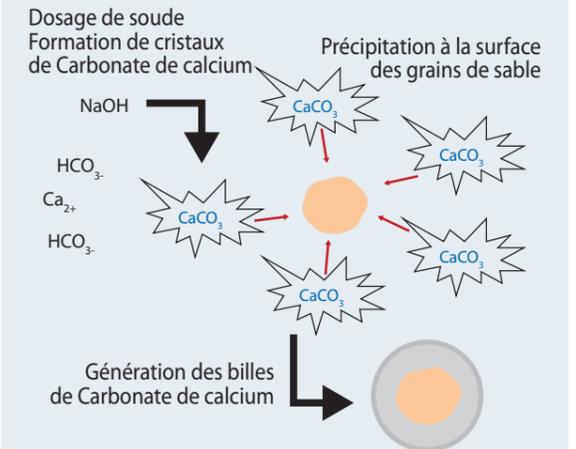
Nul besoin, par ailleurs, de filtres ou d'osmoseurs ! Ces équipements sont censés répondre à une autre exigence, purifier l'eau, or l'eau du SIRYAE est déjà conforme aux normes de potabilité. Notamment, les éventuelles traces de pesticides sont éliminées par filtration dans chaque station de production. Les branchements en plomb, pour leur partie publique, ont quasiment tous été supprimés. Enfin, pour éliminer l'odeur et le goût de chlore il suffit de placer l'eau du robinet en carafe une heure au réfrigérateur.

Que penser des filtres UV et des dispositifs antitartre, moins répandus ? Les premiers ont pour fonction de détruire les microbes alors que cette action est déjà assurée par le résiduel de chlore. Les seconds (électromagnétiques, à injection de gaz carbonique) sont censés rendre l'eau moins incrustante mais leur efficacité n'est admise que pour de l'eau supérieure à 60°C. Il vous suffit donc de régler votre chaudière sous ce seuil de température.

Par ailleurs, le réglage parfois délicat des appareils peut conduire à une eau agressive ou trop déminéralisée, impropre à la consommation et corrosive, risquant de percer les canalisations ou le ballon d'eau chaude, chargée en particules métalliques (rouille, voire plomb ou cadmium des soudures). Faute d'entretien régulier, des bactéries peuvent se développer au niveau des résines échangeuses d'ions, membranes ou cartouches de charbon actif.



cuve de traitement



L'eau du SIRYAE à consommer sans modération !

Aliment le plus surveillé en France (305 prélèvements sur le SIRYAE en 2013, 332 paramètres mesurés), l'eau du robinet est en moyenne 200 à 300 fois moins chère que l'eau embouteillée et son impact environnemental est bien moindre (pas de transport par camion, pas de déchet plastique).



eau du SIRYAE	Dureté (°F)
Volvic	eau très douce - de 7 °F
Wattwiller	eau douce de 7 à 15 °F
Cristalline	eau modérément dure de 15 à 30 °F
Evian	eau dure de 30 à 40 °F
Perrier	eau très dure de 40 à 50 °F
Vittel	eau extrêmement dure + de 50 °F

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR WWW.SIRYAE.FR